

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Participation au camp organisé par le CD23 de Basket implique l'acceptation du règlement suivant:

Ces camps sont réservés aux enfants licenciés(es) ou non, né(es) entre 2008 et 2010

Ces Camps sont essentiellement portés sur la pratique du basket mais aussi sur d'autres activités sportives : Acrobranche, Baignade, Mini-golf, Laser-game.

Le Participant doit présenter une photocopie de sa licence FFBB de la saison 2018-2019 ou un certificat médical datant de moins de deux mois lui permettant de pratiquer une activité physique.

En cas de non respect des règles de vie en commun, de discipline, des directives sportives et techniques, d'hygiène et de sécurité, le responsable du camp se réserve la possibilité d'exclure le/la stagiaire et cela à tout moment et sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

Lors de la réception de votre inscription un mail de confirmation vous sera envoyé.

A la clôture des inscriptions, un mail avec toutes les informations nécessaires vous sera adressé.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M, Mme

Autorise mon fils, ma fille

À participer au Camp de Basket organisé par le Comité de Basket de la Creuse se déroulant du ..... au .....

J'autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires, si besoin, que mon fils, ma fille soit hospitalisé(e).

Renseignements particuliers (Allergie, Asthme, Régime alimentaire particulier, ... ):

Fait à:

Le :

Signature des parents  
(Précédée de la mention «lu et approuvé»)